Extrait du CADTM

http://cadtm.org/Une-solution-simple-pour-les-pays

FSM Dakar 2011 - Conférence de presse du CADTM

Une solution simple pour les pays pauvres endettés : ne plus la payer !

- Français -

Date de mise en ligne : vendredi 11 février 2011

CADTM

Face au problème de la dette qui grève les budgets de certains pays pauvres, le Comité pour l'annulation de la dette du Tiers-Monde (CADTM) propose des solutions radicales. Et propose de prendre les créanciers à contre-pied.

Eric Toussaint, président du CADTM de Belgique, est une figure bien connue de l'altermondialisme. Membre du conseil international du Forum social mondial (FSM), il propose des solutions pour le moins radicales aux problèmes de l'endettement des pays pauvres. Mais il le fait cas concret à l'appui.

"Le cas le plus intéressant est l'Equateur du président Correia, explique-t-il. *Il s'est immédiatement engagé à mettre fin à la dette publique dès son arrivée en 2006*". Rafael Correia a alors notamment fait appel au CADTM pour effectuer un audit de la dette publique extérieure de son pays.

"Après quatorze mois de travail, nous avons prouvé que 80% de la dette de l'Equateur était illégitime", relate Eric Toussaint. Illégitime car contractée par des dictatures illégitimes. Sur base de ce constat, l'Etat équatorien a prononcé unilatéralement une suspension du paiement de la dette jugée indue.

Avec pour conséquence que *"le service de la dette est passé de 38% à 15% et les dépenses sociales sont passées de 12% à 25%"*, affirme encore le conférencier.

Pour ce docteur en sciences politiques, le cas équatorien est reproductible. C'est pourquoi il invite les gouvernements de pays pauvres et endettés à *"lancer des audits de la dette et prendre des mesures unilatérales de cessation de paiement"*.

Les créanciers impuissants face aux cessations de paiement ?

Toujours d'après Eric Toussaint, les créanciers internationaux seraient fort dépourvus face à ces pratiques de cessation de paiement unilatérales.

Le politologue prétend que si ces derniers parlent souvent de "représailles", en réalité les mauvais débiteurs sont rarement inquiétés : *"On ne peut pas envoyer des huissiers de justice internationaux pour saisir les biens du pays pour rembourser la dette. Ces biens peuvent alors servir au développement du pays"*.

C'est pourquoi il a lancé un appel aux gouvernements africains à s'inspirer de ces précédents *"à avoir une attitude courageuse face aux créanciers".* Pour appuyer son point de vue, Eric Toussaint cite rien moins qu'une demande... des Etats-Unis de George Bush : *"La semaine qui a suivi l'invasion de l'Irak en 2003, le gouvernement des Etats-Unis a expliqué aux membres du G8 que la dette contractée par Saddam Hussein est odieuse et doit être annulée".*

Saluant cette position de l'administration américaine, le conférencier se demande alors pourquoi l'Afrique du Sud ne pourrait pas considérer la dette du régime de l'apartheid comme odieuse. Ou ce qui empêche la RDC de décréter la dette contractée par le régime de Mobutu comme telle *"Pourquoi y aurait-il deux poids, deux mesures entre l'Irak et l'Afrique ? "*, s'interroge-t-il en guise de conclusion.

Une campagne pour l'annulation de la dette de la Tunisie de Ben Ali

Dans la foulée du conférencier belge, Fathy Chamki s'est lui aussi exprimé. Porte-parole du CADTM tunisien, il a profité de la caisse de résonance du FSM pour annoncer qu'une *"campagne internationale pour l'annulation de la dette tunisienne contractée par Ben Ali"*.

D'après ce militant de longue date de la gauche radicale, *"la dette de la Tunisie est une dette odieuse, une dette personnelle de Ben Ali. Il est inacceptable de la faire payer aux Tunisiens et de les saigner malgré les urgences sociales".*

Post-scriptum :

Source : http://www.rtbf.be/info/monde/detai...